



TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un.e consultant.e pour le développement d'une politique contre le harcèlement sexuel en milieu de travail

I.

Contexte et justification

Le Centre de Recherches et d'Action pour le Développement Économique, Social et Culturel des Communautés (CRADESC) est un think tank et un cadre de plaidoyer en Afrique de l'Ouest francophone et au Sahel, agissant exclusivement pour la prise en compte des droits économiques, sociaux et culturels. Le CRADESC incarne les valeurs de participation et engagement social, indivisibilité et égalité des droits humains, ainsi que la responsabilité, la transparence et l'équité.

Pour le CRADESC, la réussite et la pérennité d'une organisation reposent, à bien des égards, sur un environnement de travail sain qui joue un rôle capital dans toute stratégie visant à éléver les succès, assurer un impact sur la sérénité, la motivation et la bonne performance des employés.

En effet, la promotion de la civilité, de l'égalité, la dignité, la fraternité, la liberté, la justice, l'impartialité et de l'intégrité de la personne quel que soit son sexe, son ethnie, sa nationalité ou sa religion est fondamentale pour notre organisation.

Le harcèlement sexuel en milieu de travail est un problème qui touche de nombreux secteurs professionnels et a des conséquences néfastes tant sur les victimes que sur les performances organisationnelles. Ainsi le CRADESC s'engage à promouvoir un environnement de travail sain, inclusif et exempt de toute forme de harcèlement sexuel, une gageure pour optimaliser les performances et être un lieu bon à travailler.

Construire et promouvoir la culture ou le harcèlement ne peut prospérer, ou les comportements dégradants ou intimidants, ainsi que l'humour offensant, sont proscrits, est un engagement responsable de toute entreprise.

Se doter d'une politique de lutte contre le harcèlement contribue à protéger les employés et leurs activités dans le but de renforcer la productivité, le moral et, in fine, les résultats globaux de l'organisation. Ainsi CRADESC s'engage à mettre en place une politique de prévention et de prise en charge du harcèlement psychologique qui sera facilement accessible pour tout le personnel (ligne ou l'afficher dans un endroit bien à la vue de tout le personnel) pour que nul n'en ignore, ainsi que des mécanismes de recours et d'accompagnement et une formation appropriée pour tous les employés.

II.

Objectifs de la mission

L'objectif global de la mission est de se doter d'une politique adaptée de lutte contre le harcèlement sexuel en milieu de travail pour le CRADESC. Plus spécifiquement:

- Analyser le cadre juridique national et international relatif à la lutte contre le harcèlement sexuel.
- Réaliser un diagnostic des pratiques actuelles au sein de CRADESC concernant la prévention et la gestion du harcèlement sexuel.
- Proposer une politique contre le harcèlement sexuel adaptée au contexte organisationnel de CRADESC.
- Élaborer des mécanismes de prévention, de signalement et de gestion des cas de harcèlement sexuel.
- Proposer des outils de formation et de sensibilisation pour le personnel de CRADESC.

III.

Livrables

Un rapport intégrant tous les commentaires et suggestions reçus lors de la validation de la politique.

- Un projet de politique contre le harcèlement sexuel en milieu de travail.
- Un guide de procédures pour la gestion des cas de harcèlement sexuel.
- Des modules de formation pour la sensibilisation du personnel.

IV.

Tâches spécifiques du consultant

Le/La consultant(e) aura à exécuter toutes les tâches prévues dans les termes de référence. Surtout, il devra :

- Élaborer un plan de travail détaillé, incluant la méthodologie et le calendrier d'exécution.
- Faire une revue des politiques de prévention et de lutte contre les harcèlements sexuels en milieu de travail.
- Analyser des études de cas d'autres entreprises confrontées à des défis similaires.
- Étudier les risques pour le personnel, les partenaires et les bénéficiaires des projets et programmes de l'organisation.
- Identifier les sources potentielles liées au harcèlement sexuel, les comportements dégradants ou intimidants, ainsi que l'humour offensant.

- Proposer des stratégies d'élimination de toutes les formes de harcèlements sexuels prohibés par la loi et la morale.
- Partager le fruit du travail avec le personnel du CRADESC.
- Former le personnel sur les mécanismes de prévention, de signalement et de gestion des cas de harcèlement sexuel et de la saisine en cas de harcèlement.

V.

Qualifications et expériences requises

Le/La consultant(e) doit avoir les qualifications suivantes :

- Un diplôme universitaire en droit, en ressources humaines, en sociologie ou dans un domaine connexe.
- Une expérience avérée dans le développement de politiques ou de procédures liées aux droits humains, à l'égalité des genres ou à la gestion des ressources humaines.
- Une bonne connaissance des enjeux du harcèlement sexuel et des pratiques de prévention dans le milieu de travail.
- Une expérience dans la conduite d'études, la rédaction de politiques et la mise en œuvre de formations.
- Excellente maîtrise du français (écrit et oral).

VI.

Soumission des candidatures

La mission est prévue sur une période de **30 jours**, à compter de la signature du contrat. Le travail se déroule principalement à distance, avec des visites éventuelles dans les locaux de CRADESC.

Les consultants intéressés sont invités à soumettre :

1. Une offre technique
2. Une offre financière
3. Un CV détaillé.

NB: les candidatures féminines sont fortement recommandées.

Les dossiers de candidature doivent être soumis par voie électronique à l'adresse suivante: recrutement@cradesc.org au plus tard le **4 septembre 2025 à 16H00 GMT**. Passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée. Par ailleurs, tout dossier incomplet ne sera pas examiné.